

Invitation à formuler des commentaires sur un projet de Category B

Évaluation environnementale de portée générale concernant les activités du ministère du Développement du Nord et des Mines en vertu de la Loi sur les mines

Projet d'échantillonnage en vrac de graphite Albany

Le ministère de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines (ENDM) vous invite à commenter la proposition du the applicant's d'extraire un échantillon en vrac de 990 tonnes, conformément aux exigences de l'article 52.1 de la *Loi sur les mines*. Zenyatta a également demandé l'autorisation d'aliéner, conformément à l'article 52.4 de la Loi, afin de permettre la vente du graphène, un sous-produit du processus d'analyse en laboratoire utilisé pour raffiner le graphite, afin d'en permettre la vente. L'échantillon est situé à environ 70 km au nord-ouest de la ville de Hearst, dans le nord-est de l'Ontario. L'échantillon en vrac proposé porte sur deux claim cellulaires, 253668 et 265162. Les deux claims sont situés dans la région de la rivière Pitopiko, dont les coordonnées sont les suivantes : claim cellulaire 253668 : 682383.56 E 5545699 N et claim cellulaire 265162 : 682842.66 E 5545699 N .

Ce projet proposé de Category B sera réalisé conformément aux lignes directrices du document *Class Environmental Assessment for MNDM's Activities under the Mining Act (Class EA)*.

On propose un programme de forage à circulation inverse de grand diamètre au moyen d'une foreuse montée sur camion. L'équipement supplémentaire comprendra un boteur pour la préparation du terrain ainsi qu'un compresseur. On s'attend à ce que les trous de forage soient forés aussi près que possible afin de minimiser la perturbation du sol. Ce sera un programme d'hiver. En raison des activités d'exploration minière antérieures à cet endroit, le projet proposé ne devrait avoir aucun nouvel effet sur l'environnement.

La documentation relative à ce projet proposé est affichée à <https://www.mndm.gov.on.ca/fr/mines-et-des-mineraux/loi-sur-les-mines/class-ea/zenyatta-ventures-ltd-projet-de-graphite-albany>. Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires et de vos préoccupations au sujet du projet proposé. Les commentaires doivent être reçus au plus tard le 2 janvier 2019. Pour de plus amples renseignements ou pour soumettre des commentaires sur le projet, veuillez communiquer avec :

Brian Laine, conseiller en exploration minière et en exploitation des minéraux
Ministère de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines
Centre Willet Green Miller
Niveau B6, 933 chemin Ramsey Lake
Sudbury (Ontario) P3E 6B5
Tél. 705 670-5806
Courriel : brian.laine@ontario.ca

Veillez prendre note que les renseignements personnels figurant dans un mémoire (p. ex. nom, adresse, numéro de téléphone) ainsi que vos commentaires et vos opinions sont recueillis par le MDNM en vertu de la *Loi sur les évaluations environnementales* dans le but de réaliser des consultations auprès du public et de prendre des décisions concernant le projet. Les renseignements personnels peuvent également être transmis à la Direction des autorisations environnementales du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs. La collecte, l'utilisation et la divulgation de ces renseignements sont régies par la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Si vous avez des questions concernant la collecte de ces renseignements, veuillez les acheminer à la personne-ressource nommée ci-dessus ou communiquer directement avec cette personne-ressource.